

# **Commission sur les enjeux énergétiques**

## **Mémoire du Parti conservateur du Québec**

**Le 18 septembre 2013**

Le Parti conservateur du Québec préconise l'économie de marché, c'est-à-dire des échanges librement consentis entre les individus. L'État ne doit pas se substituer à l'entreprise privée mais plutôt assurer un environnement qui favorise la concurrence, source d'innovation bénéfique pour le plus grand bien des consommateurs. Nous défendons une politique énergétique visant l'optimisation de l'offre en prix et en volume et cela pour toutes les formes d'énergie et sur toute période de temps.

L'atteinte de cet objectif demande de:

- maintenir des sources d'approvisionnement multiples dans la mesure du possible,
- pratiquer une politique de prix qui ne crée pas de distorsion dans le marché et qui permet des ajustements progressifs pour les consommateurs.

On peut également introduire des éléments additionnels tels que:

- favoriser l'autosuffisance énergétique à long terme et
- respecter le milieu environnemental.

En effet, une distorsion dans les prix par rapport aux coûts envoie un message au consommateur, et à long terme, inflige une pénalité à la société en favorisant une mauvaise allocation des ressources.

Une recherche inconsidérée de l'autosuffisance énergétique ou des évaluations environnementales biaisées génèrent aussi un coût pour la société.

Le prix reste l'élément essentiel qui assure l'équilibre entre l'offre et la demande. Cependant, dans le contexte mondial actuel, la disponibilité d'énergie sur une base sécuritaire à long terme constitue aussi un élément important de tout développement économique.

Une politique énergétique ne peut se conceptualiser que dans un cadre dynamique. Chacun des éléments de cette politique est soumis à des changements constants. Les interactions entre les formes d'énergie sont permanentes. La substitution d'une forme d'énergie pour une autre engendre très souvent des investissements substantiels ; cela constitue souvent un obstacle à un passage salutaire d'une forme d'énergie à une autre.

C'est à partir de la grille qui précède que le Parti conservateur du Québec vous soumet ses propositions de politique énergétique pour le Québec. Notre analyse portera sur l'électricité, le pétrole et le gaz naturel, les trois principaux éléments du bilan énergétique du Québec. Ces trois sources d'énergie représentent respectivement 40 %, 39 % et 13 % de l'offre d'énergie primaire au Québec.

-

## L'électricité

La libéralisation du marché nord-américain de l'électricité à la fin du siècle dernier avait pour objectif d'abaisser les prix de l'électricité en favorisant la concurrence entre les producteurs. Comme ces prix étaient beaucoup plus élevés aux États-Unis que les coûts de production d'Hydro-Québec, les dirigeants de celle-ci ont vu une opportunité d'augmenter les bénéfices de la société d'État. Ils ont pris rapidement les mesures nécessaires pour profiter des bienfaits d'exporter l'électricité excédentaire une fois le marché québécois desservi.

Le succès ne s'est pas fait attendre. Les revenus tirés des exportations d'électricité ont plus que triplé de 1999 à 2002, passant de 1 G\$ à 3,5 G\$.<sup>1</sup> Une forte hausse de la consommation québécoise en 2003 refroidit cependant les ardeurs exportatrices de la société d'État qui ne retira que 1,3 G\$ de ses ventes sur les marchés extérieurs cette année-là. Ensuite, les exportations reprennent leur trajectoire ascendante jusqu'en 2008 pour atteindre 1,9 G\$ à la faveur d'une hausse de volume et d'une hausse du prix qui atteint 9,0 ¢ /kWh. Les prix à l'exportation chutent rapidement à chaque année par la suite pour atteindre 4,0 ¢ en 2012. Hydro-Québec maintient ses revenus annuels tirés des marchés extérieurs autour de 1,5 G\$ uniquement en faisant croître son volume de ventes qui est passé de 21 TWh en 2008 à 35 TWh en 2012.

Cette baisse rapide des prix à l'exportation s'explique par la production grandissante de gaz naturel sur le continent nord-américain ce qui exerce des pressions à la baisse sur le prix de l'électricité. Les exportations croissantes d'Hydro-Québec contribuent elles aussi à faire baisser le prix qu'elle obtient pour chaque kilowatt/heure vendu sur les marchés extérieurs.

Pendant que les revenus obtenus de l'exportation diminuent, la consommation d'électricité stagne au Québec puisque les ventes de 2012 sont à peine supérieures à celles de 2004, en dépit d'une hausse de plus de 400 000 clients au cours de la même période. On peut expliquer cette décroissance de la consommation moyenne d'électricité par client de la façon suivante:

- le succès des programmes d'économies d'énergie,
- les hivers plus doux qui réduisent les besoins en chauffage,
- le grand nombre de fermetures d'usines dans le domaine des pâtes et papier et
- la concurrence du gaz naturel sur le marché québécois.

---

<sup>1</sup> Hydro-Québec, rapport annuel 2003, page 107.

Si les surplus sont importants aujourd'hui, ils le seront encore plus demain parce que de nombreux projets de centrales éoliennes et de biomasse sont en chantier pour le compte de la division Distribution d'Hydro-Québec. Ajoutons à cela les centrales d'Eastmain-1A-Sarcelles-Rupert et de la rivière Romaine qui ajouteront 16,7 TWh d'électricité à la capacité de production d'Hydro-Québec.<sup>2</sup> Par contre, soulignons la décision annoncée le 20 septembre 2012 de fermer définitivement la centrale nucléaire de Gentilly-2, décision qui retranchera environ 4 TWh aux surplus dont dispose Hydro-Québec.

De plus, le Gouvernement a demandé à Hydro-Québec de prévoir un développement éolien important. Déjà au 31 décembre 2012, Hydro-Québec pouvait compter sur 1 349 MW de puissance installée à ce titre. Des contrats déjà signés vont porter cette puissance éolienne à 3 119 MW d'ici quelques années. Selon une étude récente<sup>3</sup>, les pertes qu'encourra Hydro-Québec pour ces contrats s'élèveront à 695 millions \$ annuellement. Qui plus est, le 10 mai 2013, le Gouvernement actuel a demandé à Hydro-Québec d'acheter ou de produire 800 MW additionnels d'énergie éolienne.

Il faut bien comprendre que le prix de revient de l'électricité qui sera rendue disponible en vertu des projets énumérés plus haut sera plus élevé que le prix obtenu à l'heure actuelle par Hydro-Québec sur les marchés d'exportation, ce qui réduira le bénéfice annuel d'Hydro-Québec. Pour la première fois depuis sa création en 1944, la société d'État est confrontée à des coûts plus bas chez des compétiteurs. Sans compter que la concurrence du gaz naturel et les programmes d'économie d'énergie d'Hydro-Québec continueront, pour leur part, à ralentir la croissance de la consommation d'électricité au Québec.

### **Pistes de solution : une suspension temporaire?**

On peut déduire, à la lumière de l'analyse qui précède, qu'une suspension du développement de nouvelles centrales, quelle que soit la source de l'énergie utilisée, sera dans l'intérêt du Québec. Nous pourrions revoir la stratégie lorsque le cours du gaz naturel augmentera à des niveaux qui permettront à Hydro-Québec de vendre son électricité à meilleur prix sur les marchés d'exportation.

Quelle sera la durée de cette suspension? Examinons les facteurs qui vont influencer l'évolution du prix du gaz naturel au cours des prochaines années :

- la découverte de nouvelles sources d'approvisionnement sur le continent nord-américain,

---

<sup>2</sup> Hydro-Québec, rapport annuel 2011, page 11.

<sup>3</sup> Institut économique de Montréal, Les coûts croissants de la production d'électricité au Québec, 17 juin 2013

- la reprise de l'économie américaine,
- la substitution du charbon et du pétrole par le gaz naturel,
- l'exportation du gaz naturel vers l'Asie.

Le remplacement du charbon ou du pétrole par le gaz naturel peut évidemment prendre plusieurs formes. Une entreprise de transport québécoise a annoncé, en octobre 2011, son intention de remplacer progressivement une partie de sa flotte de camions à essence par des camions qui fonctionneront au gaz naturel.<sup>4</sup> Le 19 septembre 2012, Norfolk, une importante entreprise ferroviaire américaine, a prévenu ses actionnaires que ses bénéfices pour le trimestre en cours seraient plus faibles que prévu en raison d'une diminution de la demande de transport de charbon que les propriétaires de centrales thermiques remplacent de plus en plus par le gaz naturel.<sup>5</sup> La substitution du charbon et du pétrole par le gaz naturel est déjà bien engagée, ce qui aidera à soutenir le cours du gaz naturel.

Plusieurs entreprises envisagent l'exportation du gaz naturel vers l'Asie pour écouler leurs surplus puisque les prix y sont, à l'heure actuelle, de 4 à 6 fois plus élevés que sur le continent nord-américain. Même en ignorant la possibilité que les Asiatiques découvrent des quantités considérables de gaz naturel sur leur continent, il reste cependant beaucoup d'obstacles à surmonter avant de pouvoir exporter en Asie. Il s'agit de construire des gazoducs pour transporter le gaz naturel vers un port de la côte du Pacifique où l'on aménagera, au coût de plusieurs milliards \$ chacune, des usines qui liquéfieront le gaz avant son transport vers l'Asie. Compte tenu des controverses que soulève ce type de projet, il pourrait s'écouler une dizaine d'années avant que les exportations de gaz naturel aient l'impact souhaité sur les prix de cette source d'énergie.

### **L'électrification des transports**

On argumentera sans doute que l'électrification des transports proposée par le gouvernement actuel nécessitera beaucoup d'électricité. Il y a bien sûr de nombreuses opportunités d'utiliser davantage d'électricité dans le transport collectif comme le démontre l'exemple de pays qui ne disposent pas, comme le Québec, de sources d'électricité à bas prix. Comme nous l'avons souligné plus haut, la transformation proposée nécessitera des investissements importants qui devront nécessairement être

---

4 <http://tvanouvelles.ca/lcn/infos/national/archives/2011/10/20111017-134533.html>

5 [http://gold.globeinvestor.com/servlet/ArticleNews/story/RTGAM/20120920/escenic\\_4557482/stocks/news](http://gold.globeinvestor.com/servlet/ArticleNews/story/RTGAM/20120920/escenic_4557482/stocks/news). Voir aussi Report on Business, War on coal sparks U.S. campaign promises, le 24 septembre 2012, page B6. Selon l'article, les entreprises américaines d'électricité auraient annoncé le démantèlement de 31 000 MW de centrales thermiques au charbon en 2011, soit 10 % du total en place.

étalés dans le temps. On devra également tenir compte, dans le choix des projets, du degré d'amortissement des équipements actuels que l'on souhaite renouveler.

Le document publié pour stimuler le débat sur la politique énergétique énonce également le souhait qu'un million de voitures hybrides ou électriques circulent sur les routes du Québec en 2020 afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. On doit se demander si cet objectif est réaliste puisqu'il suppose que le tiers des véhicules que les Québécois achèteront d'ici 2020 seront hybrides ou électriques. Si on maintient le programme actuel de subvention à l'achat, le gouvernement du Québec devra y consacrer environ 1 milliard \$ à chaque année, sans compter l'impact de cette transformation sur les revenus que retire le Québec de la taxe sur l'essence. À quel niveau faudra-t-il augmenter les subventions pour convaincre les Québécois d'acheter beaucoup plus de voitures électriques qu'ils ne le font à l'heure actuelle?

Le Parti conservateur du Québec croit qu'il n'est pas dans l'intérêt du Québec de fixer des objectifs de réduction des gaz à effet de serre beaucoup plus ambitieux que ceux de nos principaux partenaires commerciaux. On imposerait alors à l'économie québécoise des coûts plus élevés qui affaibliraient notre économie au bénéfice de ces mêmes partenaires.

En bref, nous estimons à plus de 40 TWh les surplus dont Hydro-Québec disposera lorsqu'elle aura complété tous les projets actuellement en développement. Cela en faisant l'hypothèse que la consommation continuera de stagner comme elle le fait depuis 2005. Cette situation représente environ 25 % de la consommation québécoise actuelle. Le Gouvernement aurait donc intérêt à suspendre, temporairement et en respectant les contrats déjà signés, le développement de nouvelles centrales destinées à produire de l'électricité sur notre territoire.

On pourra reprendre notre développement de centrales électriques lorsque le prix de revient de l'électricité, qui proviendra de ces nouvelles installations, sera à un niveau qui rendra les exportations d'électricité concurrentielles et profitables. Les surplus dont nous disposons nous permettent amplement de voir venir. L'intérêt supérieur du Québec nous commande de rediriger les ressources employées vers des domaines plus porteurs afin d'optimiser leur rendement.

## **Les énergies fossiles**

Le Québec, qui n'exploite pas le pétrole ou le gaz naturel dans le moment, importe son pétrole de l'extérieur du Canada tandis que le gaz naturel provient de l'ouest canadien et plus récemment des États-Unis.

Il y a actuellement deux raffineries en activité au Québec : Ultramar à Québec (265 000 b/j) et Suncor à Montréal (137 000 b/j). Il y a également un centre de liquéfaction du gaz naturel à Montréal, pour assurer la demande de pointe en hiver.

L'approvisionnement du pétrole se fait par bateaux pour la raffinerie Ultramar et par oléoduc en provenance de Portland aux États-Unis pour la raffinerie de Suncor. Dans l'état actuel de ces raffineries, le traitement de pétrole des sables bitumineux qui n'a pas été pré-raffiné est techniquement impossible.

En ce qui concerne le gaz naturel, l'approvisionnement en provenance de l'Alberta a été en partie remplacé par de nouveaux gaz de schiste produits aux États-Unis et moins chers à transporter. Le gaz naturel vendu au Québec arrive au même prix que celui vendu en Ontario.

### **Commentaires sur la situation actuelle**

Le Québec a, pour le moment, peu de flexibilité dans son approvisionnement pétrolier. Seul le pétrole importé est disponible. Étant plus cher que le brut canadien depuis quelques années, cette situation place les raffineries et les entreprises québécoises qui utilisent du pétrole dans leur processus de fabrication dans une position défavorable par rapport à leurs concurrents de l'extérieur du Québec.

Dans le contexte d'une augmentation de la production américaine à court et à moyen terme et de l'arrivée de nouveaux volumes de pétrole canadien, la situation demeurera peu favorable pour le Québec.

En ce qui concerne le gaz naturel, l'approvisionnement en provenance soit de l'ouest canadien, soit des États-Unis, est disponible. Cela introduit un élément de concurrence et permet au Québec d'optimiser son approvisionnement. Le gaz naturel au Québec arrive au même prix que celui vendu en Ontario. Par contre, l'approvisionnement à partir des gaz de schiste locaux est pour le moment interdit.

### **Développements récents**

Deux entreprises canadiennes ont proposé récemment deux projets de transport qui permettraient d'approvisionner en pétrole canadien les raffineries du Québec et du Nouveau-Brunswick. La remise en service de l'oléoduc construit dans les années 70 et actuellement inutilisé ainsi qu'une extension au-delà de Montréal sont actuellement évaluées. Cela permettrait de raffiner du pétrole canadien aux raffineries de Montréal et de Québec tout en minimisant les risques d'approvisionnement.

En ce qui concerne le gaz naturel, l'utilisation d'une partie du gazoduc de TransCanada Pipeline pour approvisionner l'est du Canada en pétrole est à l'étude. Il est important de vérifier l'impact de ce développement au cas où la production américaine de gaz naturel serait amenée à diminuer.

## **Exploitation des énergies fossiles au Québec**

Le golfe Saint-Laurent, la Gaspésie et l'île d'Anticosti contiennent des réserves de pétrole importantes. Dans la mesure où cette exploration est commercialement réalisable, la politique énergétique du Québec devrait en permettre l'exploitation. Bien sûr, il faudra minimiser les risques pour l'environnement. Cette exploitation abaissera le coût d'approvisionnement du pétrole pour les entreprises québécoises puisqu'il y aura diminution des coûts de transport.

La vallée du Saint-Laurent renferme du gaz de schiste qui ne peut être exploité tant que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement n'aura pas soumis le rapport que lui a commandé le précédent gouvernement. Le Parti conservateur du Québec est favorable à l'exploitation de cette ressource naturelle compte tenu de l'importance du gaz naturel dans le bilan énergétique du Québec. Les entreprises québécoises y trouveront leur compte encore plus qu'avec l'exploitation du pétrole québécois puisque le transport du gaz naturel sur longue distance est, en général, à peu près trois fois plus coûteux que pour le pétrole.

## **Conclusion**

En terminant, nous aimerions résumer nos principales recommandations :

- suspendre temporairement les travaux d'aménagement de La Romaine, à tout le moins pour les deux dernières centrales à aménager;
- annuler la demande de propositions pour construire 800 MW de nouvelles centrales éoliennes;
- revoir à la baisse les objectifs en matière d'électrification du parc automobile québécois;
- prendre les mesures nécessaires pour diversifier les sources d'approvisionnement québécoises de pétrole et de gaz naturel;
- permettre à l'entreprise privée d'exploiter les gisements québécois de pétrole et de gaz naturel, si c'est commercialement réalisable et sécuritaire.